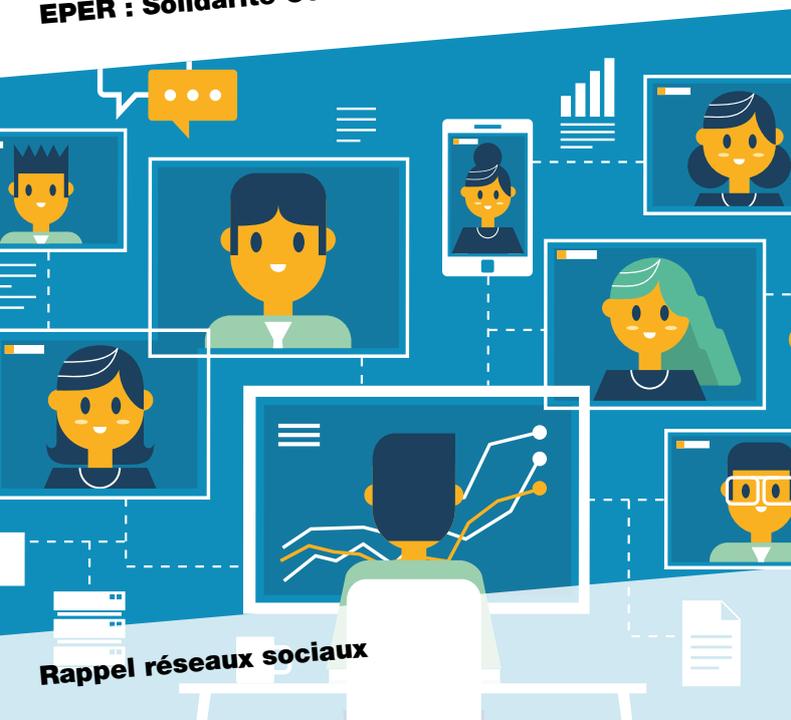


Assemblées paroissiales et régionales

EPER : Solidarité Covid-19



Rappel réseaux sociaux

Coronavirus	2
Assemblées paroissiales et régionales	
Nos fondamentaux et nos essentiels	
Vie communautaire et culturelle	4
Prions ensemble	
Terre Nouvelle	6
Scénario pour un meilleur avenir	
Cible atteinte	
EPER: Solidarité Covid-19	
Ressources humaines	7
Congés sabbatiques	
Départs et retraites	
Offre d'emploi	
Information et communication	8
Réseaux sociaux : quelques bonnes pratiques	
Annonces	9
Des miettes de carême	
Flamme intérieure et burnout	
Le Coran sous le regard des historiens.	
Subventions de la Société de Bible: délai 10 avril 2021	

Téléchargez ici le planning annuel de l'EERV.fl@sh

Impressum
EERV – Office Info-Com
Chemin des Cèdres 7
Case postale 6023, 1002 Lausanne
021 331 21 61 – eerv.flash@eerv.ch – www.eerv.ch

Comité de rédaction
Carole Delamuraz, Samuel Maire, Gérard Jatton
Relecture: Geneviève Savaux
Mise en page: Gaëtan Reboul
Diffusion aux ministres, laïcs salariés et personnes élues dans des instances de l'EERV

Assemblées paroissiales et régionales

Information sur les assemblées paroissiales et les assemblées régionales, sous réserve de modifications ultérieures venant des autorités fédérales ou cantonales.

I. Contexte

En raison de la pandémie de COVID, la tenue des assemblées paroissiales et régionales est rendue difficile. Même si certaines pourraient se passer à l'issue d'un culte, elles ne peuvent être considérées comme une célébration et, ainsi, être convoquées en présentiel. Pourtant rapports divers et comptes doivent pouvoir être validés afin de permettre une bonne marche l'institution.

II. But

Les AP et les AR doivent pouvoir se tenir, sous une forme autre qu'en présentiel. Des modalités ont été trouvées, qui viennent à la fois satisfaire un besoin de pragmatisme et utiliser les outils offerts par le Règlement ecclésiastique (cf. point III ci-après).

III. Mise en œuvre

Assemblée paroissiale

A teneur de l'art. 19 al.1 RE, le bureau convoque l'Assemblée paroissiale dix jours au moins avant la date fixée, par annonce au culte et par la publication de l'avis de convocation sur le site internet de la paroisse, complémentirement par tout autre moyen d'annonce publique (pilier public, etc.). Il en informe le conseil régional.

Vu les circonstances, l'annonce au culte ne sera ni possible, à tout le moins pas suffisante. La publication de l'avis de convocation sur le site internet de la paroisse est indispensable. Tout autre moyen de communication demeure bienvenu.

La convocation mentionnera le mode de participation choisi : soit de voter par correspondance (a), soit de participer à distance à l'AP, via un lien Zoom (b)



a)

- Les personnes désirant voter par correspondance doivent s'annoncer à la présidente ou au président de l'assemblée de paroisse ;
- Celle-ci ou celui-ci leur fait parvenir un bulletin de vote par courrier ou par mail, comprenant la liste des objets (« Acceptez-vous... »), en regard de laquelle se trouve un espace destiné à recueillir un oui ou un non ;
- La convocation invite chacun(e) à renvoyer son bulletin de vote en indiquant que celui-ci doit parvenir dans les 10 jours.
- Une fois le délai de vote écoulé, le bureau de l'AP se réunit pour vérifier la validité des votes et tenir un procès-verbal des résultats des votes.

b)

- La convocation invite les intéressé(e)s à demander à la présidente ou au président de paroisse qu'on leur envoie, le cas échéant, un lien Zoom permettant une participation à l'AP en direct, via internet. Par ce biais, le droit de vote pourra être exercé.

Assemblée régionale

A teneur de l'art. 43 du RE, le bureau convoque l'Assemblée régionale dix jours au moins avant la date fixée, par courrier électronique. Il en informe le Conseil synodal. L'avis de convocation indique l'ordre du jour, qui est fixé par le bureau de l'Assemblée, sur proposition du conseil régional.

La convocation mentionnera le mode de participation choisi : soit de voter par correspondance (a), soit de participer à distance à l'AP, via un lien Zoom (b)

a)

- Le bureau de l'AR fait parvenir un bulletin de vote par courrier ou par mail, comprenant la liste des objets (« Acceptez-vous... »), en regard de laquelle se trouve un espace destiné à recueillir un oui ou un non ;
- La convocation invite chacun(e) à renvoyer son bulletin de vote en indiquant que celui-ci doit parvenir dans les 10 jours.
- Une fois le délai de vote écoulé, le bureau de l'AR se réunit pour vérifier la validité des votes et tenir un procès-verbal des résultats des votes.

b)

- La convocation contient un lien Zoom permettant une participation à l'AR en direct, via internet. Par ce biais, le droit de vote pourra être exercé.

Nos fondamentaux et nos essentiels

La pandémie perdure et des mutations du Coronavirus voient jour. L'impact est significatif sur des pans entiers d'activités et sur la population vaudoise. L'Église comprend les inquiétudes et s'associe pleinement aux personnes impactées par cette situation pandémique.

Le marathon continue et l'effort est poursuivi en solidarité avec toutes les personnes concernées par les conséquences de cette pandémie. L'Église entend pérenniser ses essentiels et fondamentaux auprès de toutes et tous, ensemble.

3 fondamentaux

- engagement
- solidarité
- entraide

5 essentiels

- diminution des contacts
- port du masque
- respect des distances
- hygiène des mains
- traçabilité

Toutes et tous ensemble, passons cet écueil en maintenant un cap solidaire et gardons l'espérance.

Permanence et documents à votre service

- le service de permanence répond aux questions formulées par écrit auprès de celluledecrise@eerv.ch et la ligne téléphonique 021 331 21 54 est réservée aux urgences, merci de votre compréhension.
- les documents de synthèse utiles à votre activité sont régulièrement mis à jour sur <https://eerv.ch/lutte-contre-coronavirus>



Vie communautaire et cultuelle

Prions ensemble

Ce mois, l'équipe de « Prions ensemble » vous propose, avec le Conseil synodal et quelques responsables au niveau cantonal, de prier particulièrement pour des personnes engagées dans l'EERV.

Durant ce mois de février, le Conseil synodal a proposé quatre soirées pour informer le plus de personnes possibles sur les questions et les enjeux liés aux divers postes (pastoraux, diaconaux et laïques) nécessaires pour la vie de l'EERV aujourd'hui. Il s'agit de mettre en adéquation les besoins spirituels et communautaires de l'Église aujourd'hui avec ses ressources financières.

Seigneur, nous te prions pour ces temps d'informations et de partage autour de la répartition de nos forces pour le travail dans notre Église.

Merci pour le Conseil synodal qui désire partager ses préoccupations.

Donne-nous à tous un esprit de simplicité et d'ouverture pour accueillir la réalité de notre Église d'aujourd'hui, sans nostalgie pour le passé qui ne peut plus être, mais avec reconnaissance de ce qui est, et joie pour ce qui peut advenir dans le souffle du renouveau de ton Esprit.

Console ceux pour qui les changements sont incompréhensibles et douloureux.

Donne-nous ton discernement, ta sagesse et ton audace aussi, pour oser de nouveaux chemins, en les ayant choisis selon ton Évangile.

Début mars, une nouvelle volée de ministres entrera en stage pratique pour une période de 18 mois.

Seigneur, nous te prions pour les ministres et les étudiant·e·s qui commencent leur stage, pour les maître·sse·s de stage qui les accompagnent, et pour les communautés qui les accueillent.

Merci pour ces femmes et ces hommes qui, malgré les difficultés actuelles, osent croire en une Église vivante et s'engagent à ton service.

Nous te prions pour toutes les institutions qui proposent une formation aux pasteur·e·s, diacres et animateur·trice·s d'Église. Inspire les enseignant·e·s, maintiens vivants les liens entre le savoir académique et la foi, afin que ton Évangile puisse être annoncé par des personnes solidement enracinées dans la connaissance et dans l'Esprit.

Durant ce mois de février, une vingtaine de ministres travaillent pour explorer de nouvelles façons d'entrer en lien avec les nouvelles générations (enfants, jeunes, familles).

Seigneur, nous te remercions pour ces hommes et ces femmes qui cherchent comment aller à la rencontre des plus jeunes de notre société. Bénis le travail des plateformes Enfance – Familles et Jeunesse de l'EERV.

Merci pour leur diversité et leurs multiples idées. Donne-leur ton Esprit saint afin qu'ils trouvent l'unité nécessaire afin d'oser cette rencontre avec les nouvelles générations et faire de notre Église un lieu d'accueil lumineux et inspirant pour les plus jeunes, leur offrant une espérance enracinée en Toi.

Le groupe de Prions Ensemble



Scénario pour un meilleur avenir

Pain pour le prochain et Action de Carême invitent à écrire, chacun pour soi et communautairement, un scénario pour un meilleur avenir. Le calendrier de carême de cette année invite à penser et construire de manière responsable notre avenir. Chacune et chacun pourra y trouver des impulsions spirituelles et pratiques pour se mettre en route.

[Retrouvez ici plus d'information](#) et téléchargez le calendrier.

Cible atteinte

Vous l'avez peut-être déjà entendu: ce qui semblait être impossible en début d'année est arrivé, nous avons atteint notre cible Terre Nouvelle de 1,7 million de francs. Le chiffre exact est de 1'745'616 fr. 66. Ne demandez pas d'où viennent les 66 centimes !

Malgré le fait qu'un nombre important de choses n'ai pas pu être faites pendant les campagnes (comme, entre autres, la vente des roses) et malgré le fait que du retard ait été pris dans nos activités à cause des changements internes du Service Terre Nouvelle, le résultat est réjouissant. Vous avez contribué à ce beau résultat et le Service vous en remercie.

EPER: Solidarité Covid-19

Dès le 21 février 2021 et pour une durée d'un mois environ, le slogan est « Garder ses distances tout en se serrant les coudes ».

Il s'agit d'apposer un ou des autocollants sur le sol d'un espace dédié au public. Par exemple, d'une paroisse, d'un secrétariat ou d'un autre établissement. Une autre proposition est de mettre une affiche en format A3 ou A1. Ceci dans le but d'attirer l'attention sur les conséquences du coronavirus auprès des plus démunis.

[Voici les visuels des autocollants](#). Il y a deux formats (assez grands !), un cercle et un rectangle. Les autocollants comportent un QR code, qui permet d'effectuer un don.



© EPER

Pensez-vous que vous pourriez coller un ou plusieurs autocollant(s) dans votre paroisse? Ils sont gratuits et, si nécessaire, l'EPER peut s'occuper de les coller et de les enlever. Dans l'idéal, il faudrait les apposer dès le 21 février et les laisser jusqu'à fin mars (mais tout peut être adapté). Pour accompagner ces autocollants, des brochures d'information peuvent être mises à disposition du public.

Si vous êtes intéressé-e, il vous suffit de prendre contact par email avec adeline.wehrli@eper.ch

Congés sabbatiques

- **Olivier Bader**, pasteur dans la Région 7, Nord vaudois, (paroisse d'Yverdon-Temple), est en congé sabbatique du 1^{er} février 2021 au 31 août 2021.
- **Frans van Binsbergen**, pasteur dans la Région 7, Nord vaudois, (paroisse d'Yvonand), sera en congé sabbatique du 24 mai 2021 au 27 septembre 2021.

Nous leur souhaitons un temps de congé enrichissant.

Départs et retraites

- **Eric Joye** nous quittera au 28 février, après un intérim d'une année et demie, au sein de plusieurs secteurs de la Maison des Cèdres. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et nous formons nos vœux les meilleurs pour la suite de son parcours professionnel.
- **Margaret Agassis**, diacre, exerce actuellement son ministère dans la Région 5, Gros-de-Vaud – Venoge, (paroisse d'Échallens). Elle prendra sa retraite le 1^{er} mai 2021, après 15 ans d'activité. Elle effectuera un vicariat sur son poste actuel, à un taux de 20%, du 1^{er} mai 2021 au 30 juin 2021.
- **François Baatard**, pasteur, exerce actuellement son ministère dans la Région 4, Lausanne – Épalinges, (paroisse de La Sallaz – Les Croisettes et intérim pour la coordination). Il prendra sa retraite le 1^{er} septembre 2021, après 33 ans d'activité.
- **Sylvain Durnat**, pasteur, exerce actuellement son ministère dans la Région 3, Les Chamberonnes, (paroisse de Chavannes- – Épenex et répondant régional information). Il prendra sa retraite le 1^{er} septembre 2021, après 38 ans d'activité.
- **Hetty Overeem**, pasteure, exerce actuellement son ministère à l'aumônerie cantonale des prisons ainsi que dans la Région 4, Lausanne – Épalinges, (poste Dépendance – Rue). Elle prendra sa retraite le 1^{er} décembre 2021, après 32 ans d'activité.
- **François Paccaud**, pasteur, exerce actuellement son ministère dans la Région 2, Morges – Aubonne (coordination & répondance régionale information). Il prendra sa retraite le 1^{er} avril 2021, après 37 ans d'activité. Il effectuera un vicariat sur ses postes actuels, à un taux de 50% sur chaque poste, du 1^{er} avril 2021 au 30 juin 2021.

Le Conseil synodal leur exprimera sa reconnaissance lors d'une soirée spéciale en fin d'année.

Offre d'emploi

Le service d'aumônerie œcuménique au CHUV met au concours un poste : **d'accompagnant·e spirituel·le auxiliaire à 50% à durée déterminée (12 mois)**.

Les candidatures (avec lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser jusqu'au 1^{er} mai 2021, à : Sophie.Pointet@chuv.ch

Le cahier des charges précis peut être consulté [sur le site internet](#).

Coordonnées pour informations :

- 021 314 50 46
- mario.drouin@chuv.ch

Nicolas Besson, responsable d'Office

Réseaux sociaux : quelques bonnes pratiques

Ouvrir une page Facebook, un compte Instagram ou créer une chaîne YouTube ? Dans ce temps particulier que nous vivons actuellement, beaucoup de lieux d'Église se posent cette question.

Il existe une multitude de réseaux sociaux. Mais avant d'être présent sur un réseau social, il est primordial de se poser quelques questions : lequel choisir ? Lequel est le mieux adapté à ce que je veux transmettre et surtout quelles sont les forces que j'ai à disposition pour en assurer la maintenance ?

C'est une réflexion importante à avoir avant de se lancer. Afin de vous faciliter la tâche dans cette démarche, nous avons préparé un petit guide pratique que vous découvrirez [sur ce lien](#).

Les réseaux sociaux sont en lien étroit avec l'utilisation des images. [Vous retrouvez ici](#) un article paru dans EERV.fl@sh en 2019, qui rappelle les usages en la matière.

L'Office information et communication (OIC) est, dans la mesure de ses moyens, à votre disposition pour toute question ou soutien.

Pour l'OIC

Gérard Jaton, webmaster

Être présent en ligne pour garder contact ou innover
© Getty Images



Des miettes de carême

Nourrir le temps du carême avec un poème par jour, à partir d'un texte biblique. Telle est la proposition que vous font le diacre Renaud Rindlisbacher et le pasteur Étienne Guilloud, tous deux poètes amateurs.

Chaque texte **sera publié ici à midi**, dans votre boîte mail ou lecteur de flux RSS habituel. Les poèmes sont publiés sous licence libre (Creative Commons 4.0) donc ils sont à votre disposition pour tout usage personnel ou communautaire. En cette année où la crise sanitaire alourdit de sens les notions d'épreuve et d'espérance, le cheminement proposé suivra les paroles inspirées du prophète Ésaïe. La poésie étant affaire de liberté, le projet des miettes de carême se permet de s'étendre aussi à la semaine sainte.



Flamme intérieure et burnout

« La flamme intérieure et le burnout: des clés pour comprendre ». Vendredi 12 mars, une journée impulsion en ligne.

Destinée en priorité aux autorités et aux ministres de coordination – et ouverte à toutes personnes intéressées – cette journée permet de mieux comprendre le phénomène de l'épuisement professionnel : le burnout – une réaction salutaire à de multiples causes. Le burnout, comment prévenir et accompagner, notamment en Église.

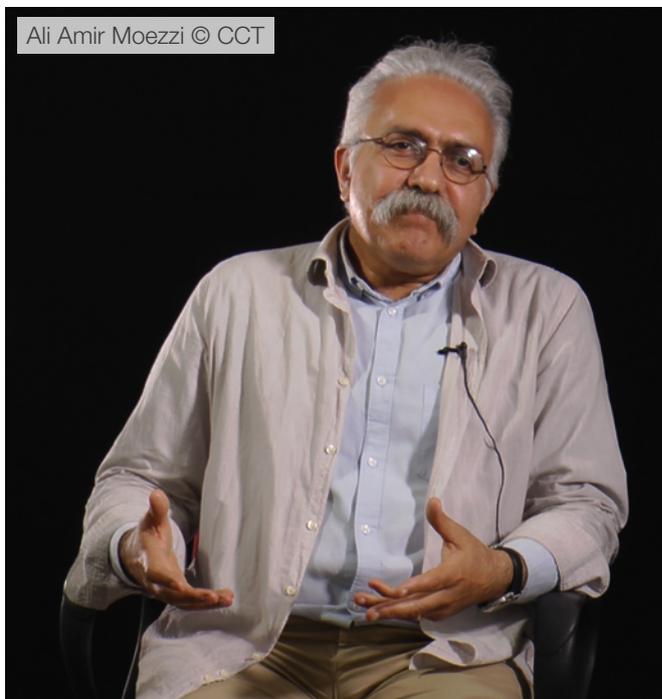
Avec :

- Michel Berclaz, psychologue FSP spécialiste du stress
- Didier Halter, docteur en théologie sur la vocation et la figure d'Élie
- Christine Cand, RH et le dispositif mis en place dans l'EREN

[Plus d'infos sur ce lien.](#)

Le Coran sous le regard des historiens.

Conférence de Mohammad Ali Amir-Moezzi et débat avec Leïla Tauil et Hansjoerg Schmid. Organisé par le Centre culturel des Terreaux, lundi 15 mars, 19h-21h, sur Zoom (s'inscrire sur l'adresse pierre.gisel@unil.ch).



La parution de *Le Coran des historiens* est un événement, d'importance scientifique et de pertinence civique, voire politique. Il parcourt le terrain socioculturel dans lequel le Coran voit le jour et, par-delà, l'islam, dont des traditions juives, judéo-chrétiennes, chrétiennes et autres. Il aborde les processus de canonisation du Coran et de l'institutionnalisation de l'islam au début du Califat omeyyade. Et il donne une analyse du texte, sourate après sourate, sur fond de discussions ouvertes. Le tout fait fond sur 50 ans de travaux historiques, qui ont marqué un « changement de paradigme » touchant les débuts de l'islam. Mohammad Ali Amir-Moezzi en est le

co-éditeur. Directeur d'études à l'EPHE (Paris), il a dirigé le Dictionnaire du Coran (Laffont 2007) et a publié *Ali. Le secret bien gardé*. Figures du premier Maître en spiritualité shi'ite (CNRS éd. 2020). Leïla Tauil enseigne à l'Unité d'arabe de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Spécialiste de l'élaboration du droit musulman, du statut des femmes et de l'œuvre de Mohammed Arkoun, elle a publié *Les femmes dans les discours fréristes, salafistes et féministes islamiques* (Academia, 2020). Hansjoerg Schmid est professeur d'éthique interreligieuse et de relations islamo-chrétiennes à l'Université de Fribourg, où il dirige le Centre suisse islam et société. Il a publié *Islam im europäischen Haus* (Herder 20132).
Présidence : Pierre Gisel.

Subventions de la Société de Bible: délai 10 avril 2021

La Société de Bible du canton de Vaud, présidée par le professeur Daniel Marguerat, attribue des subsides aux projets de type personnel, paroissial ou régional mettant en œuvre le témoignage biblique. En 2020, plus de 40'000 fr. ont ainsi été octroyés. Le projet peut être d'ordre littéraire, festif, audio-visuel, théâtral, etc. Les dossiers de candidature sont à envoyer, sous forme informatique exclusivement, jusqu'au 10 avril à : Daniel.Marguerat@unil.ch. Ils comprendront une brève présentation de la réalisation projetée, un budget et la demande financière.

Information sur le site : www.societe-de-bible.ch